

CHIERRY



VOTRE INFORMATION



Commune de CHIERRY Mai 2022 - n° 266

COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945

La Cérémonie se déroulera le dimanche 8 mai 2022 à 11h00

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts

Lecture de Messages par les Anciens Combattants de
CHIERRY-BLESMEs et de Monsieur le Maire

Cherry J'y cours **Champ'Aisne Trail** **L'Étape Qualifying Race**

15/05/2022 **ÉTAMPES sur MARNE** **10 ans**

60 km **30 km** **14 km**

1620 D+ **910 D+** **450 D+**

06 31 45 41 25

Agglo, Aisne, Orpi, and other sponsors are listed at the bottom.

L'Association CHIERRY J'Y COURS recherche des bénévoles pour la sécurité sur la Champ'Aisne

Contact : Jean-Marc 06 31 45 41 25

Venez soutenir les participants dans les rues de la Commune : rue Maurice Clausse, rue des Mariniers, rue de Varolles ...

INSCRIPTION ÉCOLES
Concernant les enfants nés
En 2017, 2018 et 2019
(2020 seulement sur liste d'attente)



Les inscriptions se font en 3 étapes :

1. Se rendre en Mairie afin de retirer un formulaire d'inscription.
2. Retourner le formulaire avec le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile.
3. Après validation de Monsieur le Maire, prendre rendez-vous par téléphone avec la Directrice de l'école maternelle au 03.23.69.38.51

COLLECTE ET RECYCLAGE DE PAPIERS USAGÉS

Le 11 avril dernier quelques bénévoles ont chargé le camion mis à disposition par la Mairie afin d'effectuer un second dépôt.
Ce ne sont pas moins de 1440 kg de papier usagés qui ont été collectés.

Depuis mars 2020 la Mairie organise la collecte des papiers usagés en partenariat avec GREENFIELD Wepa GROUP, 5.120 tonnes de papiers usagés ont été livrés, soit 512€ versés à la Caisse des écoles.

Un nouveau transport est prévu prochainement.

Les fonds collectés servent à financer des projets pédagogiques.

La collecte continue ...

Vous avez la possibilité de venir déposer vos journaux et autres papiers, **ficelés** de préférence, sous le hall de la mairie chaque vendredi de 8h30 à 16h30.

Nous comptons sur votre collaboration ! Les enfants vous disent

Merci .

RAPPEL SUR LA PROMENADE DE VOTRE CHIEN

Cela dépend de la catégorie de votre Chien



Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Un chien d'attaque, de garde et ou de défense doit être tenu en laisse par une personne majeure lorsqu'il circule sur la voie publique ou dans les parties communes d'un immeuble collectif. Il doit également être muselé.

Présentation en Mairie de votre permis de détention.

Les chiens concernés sont les suivants :

- Pit-bulls, de race ou assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier.
- Boer bulls de race ou assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Mastiff.
- Chiens de race ou assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Tosa.
- Chiens de race ou assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler.

Nous vous rappelons que vous devez ramasser les déjections de votre animal de compagnie.

MAISONS DE L'AGGLO/ MAISONS DE France SERVICES

2 Avenue Ernest Couvrecelle -02400 ETAMPES-SUR-MARNE
maisondelagglo@carct.fr - 03 23 69 75 41

Accompagné par des Agents de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry, ayez accès aux différents services de la Communauté d'Agglomération (service déchets, accueil de loisirs, relais d'assistantes maternelles, etc). Ainsi qu'à différents services nationaux (AGIRC-ARRCO, ANTS titres sécurisés comme les permis de conduire, les cartes grises, etc), CAF de l'Aisne, CARSAT Nord-Picardie, CPAM de l'Aisne, Direction des Finances Publiques, Pôle Emploi, Ministère de la Justice, MSA de l'Aisne).

Les mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h 00 Et tout au long de la semaine pour un accès libre à internet dans le hall d'accueil (ordinateur près de la Mission Locale) du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h50.

L'Espace Public Numérique de CHIERRY vous accueille pour de l'initiation et des ateliers plus avancés (Tel 07.64.72.66.19 Corinne BERNE)



ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour le faire en ligne sur *Service-Public.fr* et jusqu'au vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Vous devez fournir les documents suivants :

Justificatif d'identité ;

Justificatif de résidence dans la circonscription consulaire ;

Formulaire complété et signé.

POINTS APPORT VÉGÉTAUX d'avril à octobre

Sans rendez-vous

ESSOMES-SUR-MARNE : Rue de la Marne

(ouverture le mercredi et le samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h)

GANDELU : aux Ateliers Municipaux, 1 rue de la Prairie

(ouverture le mercredi et le samedi de 14h30 à 17h30)

DÉCHÈTERIE sur rendez-vous

CHÂTEAU-THIERRY : Parc Citélium-ZA la Moiserie

www.carct.fr ou service-dechets@carct.fr ou au 03 23 83 34 97

CHIERRY



Mairie de Chierry

Place Irène Joliot Curie - 02400 Chierry

Tél. : [03 23 83 19 13](tel:0323831913) • Mail : mairie@chierry.fr

<http://www.chierry.fr>

lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8h30 à 11h30 - 14h00 à 17h30

Le mercredi : 8h30 à 11h30

Permanence des élus, sur rendez-vous

Téléchargez l'application **PanneauPocket** offerte par la Mairie

Bibliothèque: Ouvert le mercredi de 14h00 à 17h00

Fermée pendant les vacances scolaires

Salle informatique: Ouvert le jeudi de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Sur rendez-vous au : 07.64.72.66.19

Nouveaux arrivants, venez vous présenter en mairie